

**Pour appuyer la  
Semaine canadienne de la sécurité routière  
du 17 au 23 mai 2022**

**Message d'intérêt public**

**Personne-ressource : Robin Anderson, Communications, ACSA**

**Tél : 1-877-452-2272 Courriel : randerson@casa-acsa.ca**

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Votre machinerie agricole a-t-elle besoin d'un  
véhicule d'escorte?**

Maintenant que le printemps est arrivé, plus de machines agricoles circulent entre les cours de ferme et les champs.

Avant de prendre la route avec votre machinerie agricole, évaluez si vous avez besoin d'un véhicule d'escorte. Quand vous transportez des charges surdimensionnées ou que vous roulez sur les voies publiques à grande vitesse, utilisez un véhicule d'escorte dans la mesure du possible.

Les véhicules d'escorte peuvent contribuer à prévenir les incidents en avertissant les autres automobilistes d'exercer la prudence en approchant ou dépassant.

Assurez-vous de vérifier les lois de circulation dans votre région pour connaître les exigences imposées aux les véhicules d'escorte.

Nous avons tous le même objectif : arriver chez nous en toute sécurité à la fin de la journée; être conscients de la sécurité et être proactifs sur la route aideront à assurer que cela arrive.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité agricole, visitez [www.casa-acsa.ca](http://www.casa-acsa.ca).